



Échange terrain de la copropriété

Par **sandroq**, le **11/06/2009** à **14:58**

Bonjour,
Nous avons acheter un appartement dans une petite copropriété en septembre 2008. Cette copropriété comprend en plus un bâtiment en long pour les garages.
Mais un des derniers garages (tout a gauche) a été construit en 1965 sur le terrain voisin.
Lors de notre dernière assemblée générale (4 juin 2009) Nous avons entendu parler d'un échange de terrain.
En effet en 2004 il a été voté positif un échange .
Nous sommes 7 nouveaux propriétaires et personnes n'étaient au courant et pas d'accord pour l'échange.
Pouvons nous refuser, annuler et proposer autres choses ?
Quel peut t'on faire en tant que nouveaux propriétaire ?